



Communiqué de presse

Jeudi 29 juillet 2021

Horodateurs : attention aux dégradations

Depuis le début de la crise sanitaire, de nombreux citoyens utilisent leurs clés pour appuyer sur les touches des horodateurs de la ville de Tarbes. Ce comportement, né de la crainte de toucher des objets manipulés régulièrement par des inconnus et qu'il est impossible de désinfecter après chaque utilisation, coûte cher à la collectivité. Les dégâts sur le matériel sont considérables.

En effet, les pavés tactiles, bien que récents, supportent très mal le contact du métal. Ils n'ont pas été fabriqués pour ce type d'utilisation et finissent par ne plus fonctionner. Leur remplacement coûte cher à la collectivité et les délais de livraison des pièces sont de plus en plus longs, en raison de la crise sanitaire.

Malgré une sensibilisation de la part des agents du stationnement et une communication apposée directement sur les horodateurs, ces comportements continuent.

Rappel de la loi

Les contrevenants, s'ils sont pris sur le fait par les agents de la Police municipale ou de la brigade incivilités (en civil), s'exposent à une amende de 5^e classe de 1 500 €, et jusqu'à 3 000 € en cas de récidive, sur le fondement de la dégradation de biens publics.

Je ne veux pas toucher l'horodateur, comment dois-je faire ?

Si vous ne souhaitez pas appuyer directement sur les touches, nous vous invitons à utiliser des gants ou des objets type stylo tactile ou gomme de porte-mine.

Vous pouvez également vous désinfecter les mains au gel hydro alcoolique immédiatement après avoir touché le clavier. C'est un geste barrière très efficace.

